

PLAN D'ACTION

COMITÉ PROVINCIAL AVANTAGES SOCIAUX¹

Tout comme par les années antérieures, nous avons été sollicités de façon accrue par l'ensemble des membres. Tous les sujets, principalement ceux de la retraite et de l'invalidité, ont été d'un intérêt particulier pour eux. Voici le plan d'action pour les années 2011-2012-2013 du comité provincial des avantages sociaux :

- Représenter les membres au comité de retraite pour les départs qui sont en augmentation constante et voter leurs rentes, la valeur de celles-ci et les rentes aux bénéficiaires;
- Surveiller les intérêts des membres sur les actions prises par les différents intervenants en ressources humaines et ceux en condition de travail chez notre employeur en ce qui concerne l'application du règlement de retraite en vigueur;
- Suivre de près l'augmentation annuelle de la cotisation au RRHQ jusqu'au niveau maximal prévu au règlement;
- Participer à toutes les rencontres avec Hydro-Québec sur les renouvellements annuels des contrats d'assurances collectives (Croix Bleue, plan dentaire, assurance vie de base et complémentaire, assurance voyage);
- Participer à l'analyse des évaluations actuarielles avec notre actuaire dans le but de les présenter aux CEP;

¹ La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

- Actualiser la formation de nos responsables régionaux sur nos différents régimes d'assurances collectives et assurer le support de ceux-ci pour les dossiers plus complexes;
- Analyser, actualiser et négocier avec l'employeur, tel que prévu dans l'entente de principe négociée dernièrement, l'amélioration du régime d'assurance invalidité longue durée (RASILD) afin que cette protection puisse couvrir l'ensemble des problématiques que nous rencontrons;
- Analyser nos protections en assurance vie collective afin de proposer, s'il y a lieu, des améliorations pour l'ensemble de nos membres dans le cadre d'une négociation avec notre employeur;
- Analyser, réévaluer nos besoins en assurance maladie et hospitalisation (Croix Bleue) sur l'ensemble des soins couverts afin que nos protections soient réalistes face à la situation économique actuelle et tenter, en négociation avec notre employeur, d'améliorer celles-ci.

Pierre Duchesneau
Michel Mireault
Responsables du
Comité provincial des avantages sociaux
Section locale 1500, SCFP-FTQ

PD/MM/cf

Proposé par :

Secondé par :